



Grandes cultures



N°32

02/11/2022



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS/ **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : de 3 feuilles à plus de 10 feuilles.
- **Larves de grosses altises** : simulations du modèle de développement larvaire et 1^{ers} Berlèses.

Céréales à paille

- **Stade** : généralement de pré-levée à 2 feuilles (BBCH 1-12), les plus précoces sont à 3 feuilles (BBCH 13).
- **Limaces** : quelques attaques, à surveiller.
- **Pucerons** : présents dans de nombreuses parcelles, la vérification de leur présence sur les plantules dès la levée est primordiale avant toute décision.
- **Cicadelles** : niveau des populations variable, à surveiller.

Nombre de parcelles	Colza	Blé	Orge
Créées	46	21	3
Observées	17	9	2

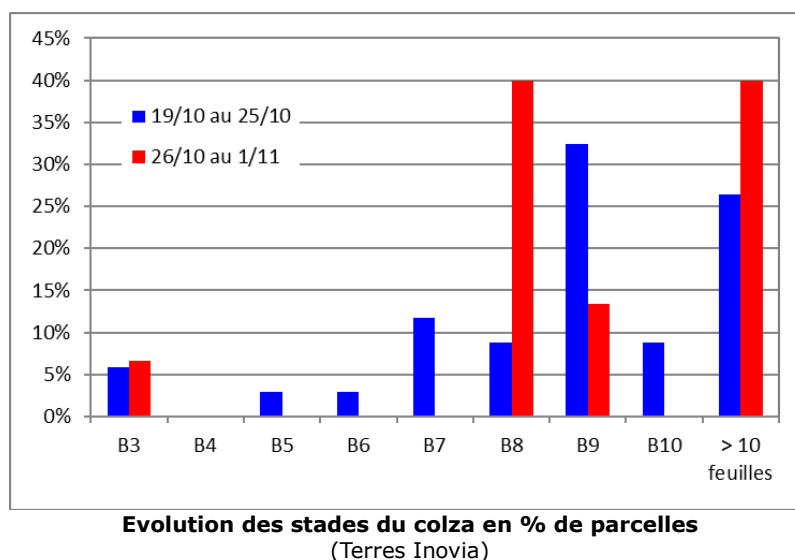
Colza

• Stade phénologique et état de la culture

Les températures très chaudes des derniers jours sont favorables à l'évolution des stades mais aussi à une augmentation de la biomasse, point très positif pour les colzas ayant levé fin septembre.

Les écarts de stades restent cependant toujours importants avec les parcelles à 3 feuilles - ayant survécu aux dégâts des altises adultes - quand toutes les autres ont atteint ou dépassé 8 feuilles.

Avec le rafraîchissement des températures annoncé, la viabilité des colzas à moins de 4 feuilles devra être prise en compte dans les règles de décisions avant tout investissement.



• Larves de grosses altises (altises d'hiver)

Selon les territoires, les dates de captures significatives des altises d'hiver varient entre le 20 septembre et le 5 octobre. Les simulations de date de ponte puis d'évolution larvaire sont donc réalisées sur plusieurs dates comprises entre le 20/09 jusqu'au 10/10 permettant à chacun de se repositionner selon l'activité des insectes dans son colza.

Modélisation des dates d'apparition des stades larvaires

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations. A partir des données météorologiques, pour une date donnée de début du vol, il est possible de définir le cycle larvaire.

Calculs réalisés avec des données réelles jusqu'au 30/10/22 puis prévision jusqu'au 8/11/2022 (en vert) ensuite utilisation des valeurs moyennes (20 ans)

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
Niort (79)	20-sept.	24-sept.	12-oct.	17-oct.	21-oct.
	25-sept.	1-oct.	17-oct.	21-oct.	25-oct.
	1-oct.	4-oct.	19-oct.	24-oct.	28-oct.
	5-oct.	9-oct.	23-oct.	28-oct.	1-nov.
	10-oct.	14-oct.	27-oct.	31-oct.	9-nov.

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
Poitiers Biard (86)	20-sept.	25-sept.	14-oct.	18-oct.	23-oct.
	25-sept.	1-oct.	17-oct.	21-oct.	26-oct.
	1-oct.	4-oct.	20-oct.	25-oct.	29-oct.
	5-oct.	10-oct.	24-oct.	28-oct.	3-nov.
	10-oct.	14-oct.	27-oct.	1-nov.	14-nov.

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
La couronne Angoulême (16)	20-sept.	24-sept.	11-oct.	16-oct.	19-oct.
	25-sept.	30-sept.	15-oct.	19-oct.	23-oct.
	1-oct.	4-oct.	18-oct.	22-oct.	27-oct.
	5-oct.	8-oct.	21-oct.	26-oct.	30-oct.
	10-oct.	14-oct.	26-oct.	30-oct.	7-nov.

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
Saintes (17)	20-sept.	24-sept.	10-oct.	15-oct.	19-oct.
	25-sept.	29-sept.	15-oct.	19-oct.	23-oct.
	1-oct.	4-oct.	18-oct.	23-oct.	27-oct.
	5-oct.	9-oct.	22-oct.	26-oct.	30-oct.
	10-oct.	14-oct.	26-oct.	30-oct.	6-nov.

Avec les fortes températures enregistrées sur tout le mois d'octobre, l'évolution des stades larvaires est très rapide. Tous les stades larvaires sont potentiellement observables.

Attention, évolution rapide des stades larvaires ne veut pas dire présence dans les plantes, de nombreux facteurs rentrent en jeu. Pour déterminer le risque, il faut réaliser des Berlèses **dans chaque parcelle** pour déterminer le nombre de larves par plante.

Les résultats de 4 Berlèses sont disponibles pour ce BSV, les valeurs sont faibles pour l'instant et comprises entre 0 et 0,8 larve par plante. **Attention à la confusion** (Cf. illustration page suivante) avec des larves de mouches qui sont elles aussi observées dans les pots.

Il est important à présent de mettre en place des tests Berlèses pour quantifier le nombre de larves par plante. En cas de résultat négatif, le renouvellement des tests devra être fait 15 jours plus tard.

[Consulter le protocole Berlèse.](#)

Rappel : les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif de risque :

- Par la méthode Berlèse (plus fiable) : à partir de 3 larves par plante.
- Par dissection : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie.
-

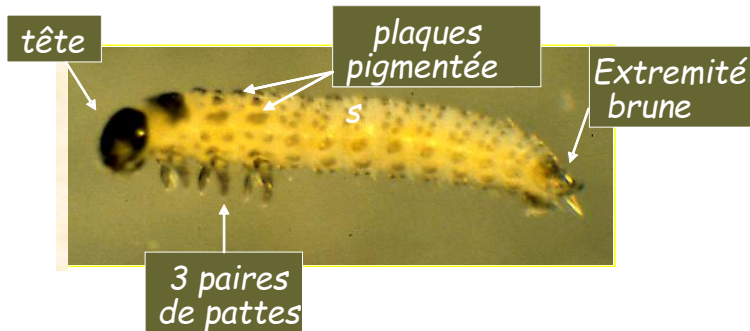
Évaluation du risque

Aucun risque pour l'instant, **il faut évaluer la population larvaire présente.**

Tutoriel : Comment faire un Berlèse ?

Reconnaissance Larve d'altise d'hiver

LARVE ALTISE



NE PAS CONFONDRE

Larves de mouches – CA 28



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure. Elles possèdent donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise. Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Céréales à paille

Les températures remarquablement douces du mois d'octobre seront en baisse et approcheront les températures de saison pour les prochains jours. Quelques pluies sont annoncées pour jeudi et des pluies éparses pour dimanche.

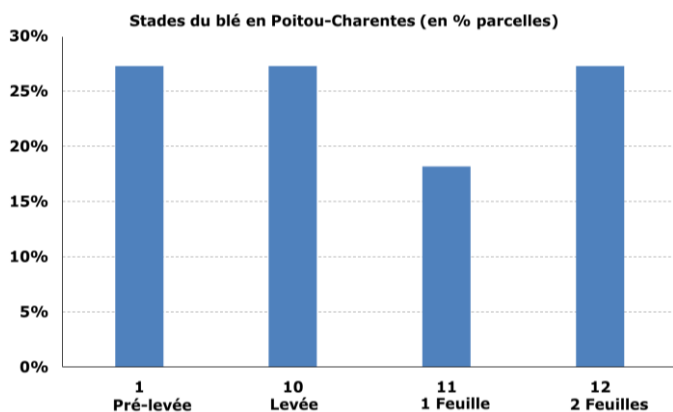
Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 02	JEUDI 03	VENDREDI 04	SAMEDI 05	DIMANCHE 06	LUNDI 07	MARDI 08
Poitiers	10° / 17° ▲ 15 km/h	10° / 16° ▼ 25 km/h 55 km/h	8° / 13° ▼ 30 km/h 60 km/h	4° / 12° ▲ 15 km/h	9° / 15° ▲ 20 km/h	9° / 16° ► 15 km/h	8° / 17° ▼ 15 km/h
Niort	8° / 18° ▲ 15 km/h	10° / 16° ► 25 km/h 45 km/h	8° / 14° ▼ 25 km/h 60 km/h	4° / 13° ► 15 km/h	10° / 16° ▼ 15 km/h	10° / 17° ▲ 15 km/h	9° / 18° ▼ 15 km/h
Saintes	11° / 18° ▲ 15 km/h	11° / 17° ► 25 km/h 55 km/h	10° / 14° ▼ 30 km/h 65 km/h	7° / 14° ► 15 km/h	10° / 17° ▼ 15 km/h	10° / 17° ▲ 15 km/h	9° / 19° ▼ 15 km/h
Angoulême	12° / 18° ► 20 km/h	11° / 16° ▼ 30 km/h 55 km/h	9° / 13° ▼ 25 km/h 65 km/h	4° / 12° ▼ 15 km/h	9° / 17° ▼ 15 km/h	9° / 17° ▲ 15 km/h	8° / 19° ▼ 15 km/h

• Stade phénologique et état de la culture

Les conditions des 2 dernières semaines ont été très favorables aux semis favorisant ainsi une levée optimale des céréales. De nombreuses parcelles sont en cours de levée actuellement. D'autres semis sont encore à envisager notamment d'orge et de blé dur.

Les réseaux d'observations de céréales démarrent, celui du blé tendre enregistre pour le moment 21 parcelles (pour des semis du 13/10 au 02/11) et celui des orges d'hiver enregistre seulement 3 parcelles (pour des semis du 13/10 au 28/10).



Les parcelles du réseau sont actuellement entre pré-levée et 2 feuilles (BBCH 1-12). Les plus avancées hors réseau sont à 3 feuilles (BBCH 13).

Les parcelles semées très tôt s'exposent aux risques pucerons, aux problèmes de gestion de graminées et aux maladies du pied.

Le suivi de la culture par l'observation régulière dès la levée permettra par la suite d'évaluer les risques limaces et pucerons aux stades les plus sensibles de la culture.



• Limaces

Des attaques faibles de limaces sont notées dans 2 parcelles des 7 observées du réseau.

Les observations du réseau « CIBLAGE anti-limace » montrent un niveau de population variable selon les parcelles mais le plus souvent assez faible.

Nombre de limaces par m² (réseau CIBLAGE anti-limace)

DATE DU RELEVÉ	COMMUNE	CODE POSTAL	TOTAL LIMACES (PAR M2)	STADE DE LA CULTURE
27/10/2022	LA FAYE	16700	1	Inconnu
27/10/2022	LA FAYE	16700	1	Inconnu
27/10/2022	JUILLE	16230	0	Semée mais pas levée
27/10/2022	THAIRE	17290	0	Non semée
27/10/2022	TORXE	17380	0	1 feuille
27/10/2022	SOUVIGNE	79800	9	Semée mais pas levée
27/10/2022	SERIGNY	86230	0	Non semée

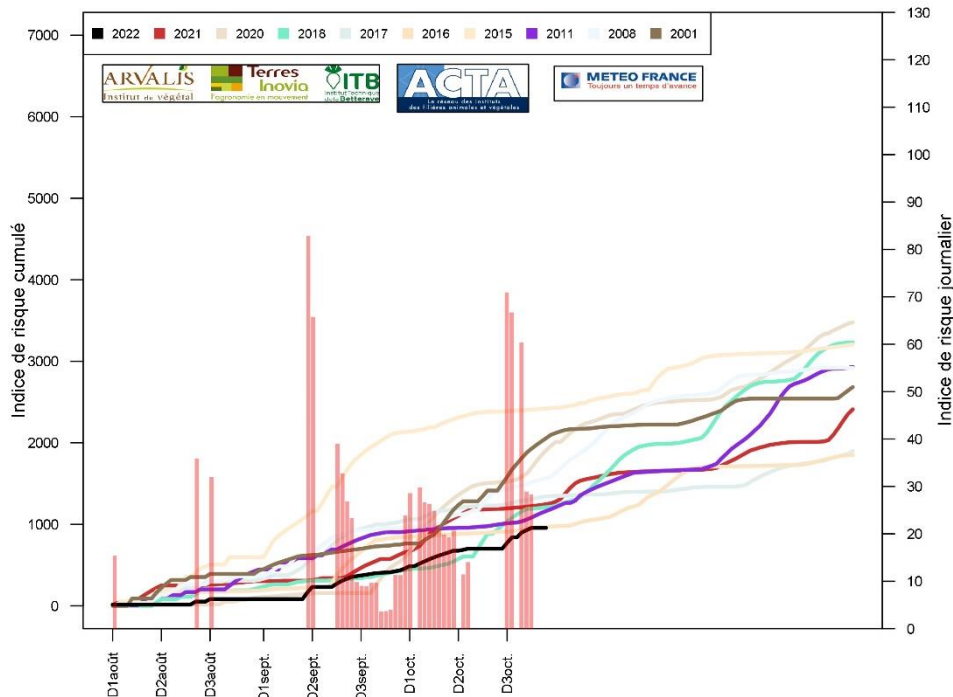
Station météo de NIORT SOUCHE (79)

L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE », pour les stations météo du Magneraud (17), de Chalais-Rioux-Martin (16), de Niort-Souché (79) et de Poitiers-Biard (86) est en progression depuis fin septembre. Le niveau de risque atteint est faible, et reste très en-dessous de celui de la précédente campagne à la même époque notamment pour les Charentes.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles (BBCH 13).

Seuil indicatif de risque : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol :** les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages :** offrant nourriture et abris en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture :** les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base

Evaluation du risque

Compte tenu du niveau des populations des limaces et des prévisions climatiques (pluies), le risque limace devient faible à modéré notamment pour les parcelles en cours de levée. Cependant, il faut rester prudent dans les situations à risque.

Bien que les populations de limaces et leur activité soient réduites, leur surveillance est recommandée par la mise en place des pièges avant le semis et l'observation des attaques.

Observez vos parcelles, en priorité celles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

• Pucerons

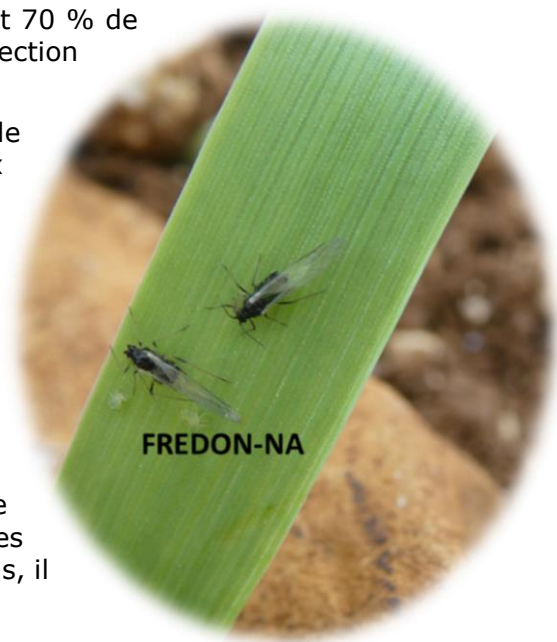
Ils sont présents dans 7 des 8 parcelles notées, dont 2 sont à 10 et 70 % de plantes porteuses de pucerons. 4 de ces parcelles ont eu une protection récente.

L'examen des plantes dans 5 parcelles hors réseau en Vienne, révèle la présence des pucerons dans toutes ces parcelles, à des taux d'infestation variables de 5 à 70 %.

Les observations réalisées, dans le réseau et hors réseau, depuis la semaine dernière, montrent une présence progressive des pucerons sur les céréales et à des niveaux exceptionnellement plus importants que ceux des dernières années.

Les conditions d'observation sont très variables, par temps couvert ou venteux (comme lundi 30/10) les pucerons sont peu visibles et se cachent généralement vers le bas de la feuille (près de la ligule).

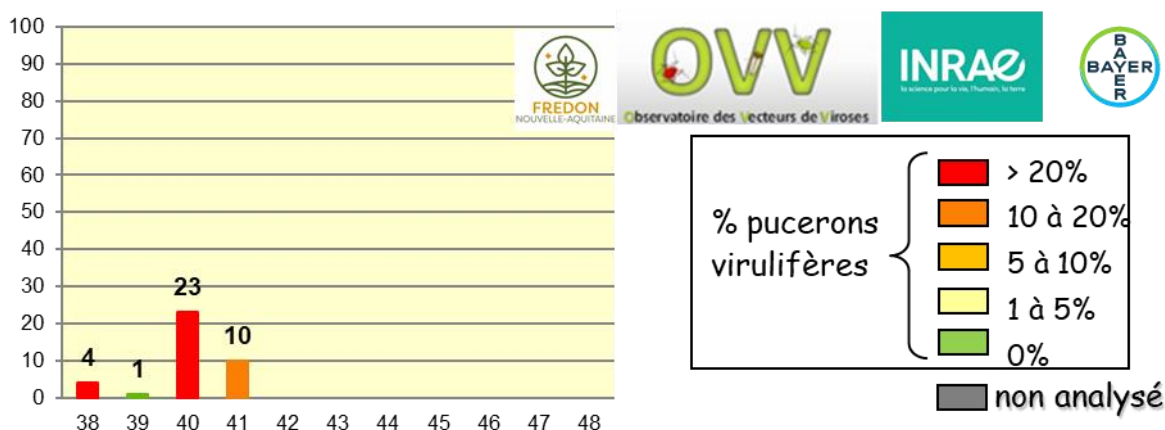
Les expérimentations des années précédentes "dispositif isorisque Puceron" D'ARVALIS ont montré que ce sont les semis précoces des céréales qui sont les plus exposés au risque pucerons. Pour ces semis, il est important de vérifier leur présence avant toute décision.



Suivi du pouvoir virulifère

Les analyses de viroses sur les pucerons (*Rhopalosiphum padi*) piégés du 10 au 17 d'octobre (Sem 41) en Vienne (près de Poitiers) montrent un taux de pucerons virulifères non négligeable (10 à 20 %). Cependant, les parcelles levées la semaine 41 pouvant être concernées par ces pucerons sont faibles. Par ailleurs, ce taux est très variable (dans le temps) selon les populations piégées.

Nb de pucerons capturés par semaine et % de pucerons virulifères (analyse Elisa)



L'analyse des pucerons prélevés sur les plantes les semaines (Sem 43 et 44) pourra nous renseigner de leur virulence sur les 1^{ère} vagues des levées des céréales.

Période de risque : dès la levée.

Seuil indicatif du risque : 10 % de plantes portent des pucerons, ou bien, leur présence est relevée pendant 10 jours consécutifs.

Evaluation du risque

Les conditions climatiques ont été favorables à la colonisation et au développement des pucerons, **le risque est fort** pour les blés tendres et les orges d'hiver (non tolérants JNO) ayant atteint le seuil indicatif du risque.

Il est important d'observer la présence des pucerons dans vos parcelles dans des conditions favorables (vers midi, avec une bonne luminosité) permettant une évaluation du risque de ce ravageur.

Il convient d'être attentif dès la levée des céréales et de déterminer le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron sur plusieurs emplacements de votre parcelle.

Ne pas anticiper les semis notamment pour l'orge d'hiver.

Cultiver des variétés tolérantes à la JNO devient incontournable dans le choix d'une orge d'hiver fourragère.

Pour plus d'informations sur les viroses et l'observation des insectes vecteurs, consultez la « [note virose des céréales](#) ».

Attention résistance



Au Royaume-Uni, des cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* à des substances actives de la famille des Pyréthrinoïdes ont été détectés récemment. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France, mais des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations/raisonnement à la parcelle), varier les spécialités/formulations.

• Cicadelles

Non observées dans les parcelles du réseau et les observations des 5 parcelles hors réseau en Vienne (par Fredon-NA) montrent une faible activité des populations. En revanche, Arvalis signale en moyenne 20 captures de cicadelles sur les plaques jaunes au Magneraud (17). *Psammotettix alienus* appartient à la famille des *Cicadellidae*. Il s'agit d'un insecte de 3,6 à 4,4 mm de long, de couleur rousse, caractérisé par son aptitude à effectuer des sauts. Il est reconnaissable aussi par une tâche triangulaire blanche sur le dos et des yeux rouges. Présent en Poitou-Charentes, cet insecte est vecteur de **la maladie des pieds chétifs qui est responsable de dégâts très localisés et exceptionnels en Poitou-Charentes**.

Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 30 captures par semaine par piège jaune englué.



Psammotettix alienus
(Photo S. Désiré-fgdon64)

Evaluation du risque

Les températures ont été favorables au vol des cicadelles. Surveillez prioritairement les parcelles levées des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles.

Consultez la fiche « [Cicadelle des céréales](#) » du Guide de l'Observateur

Consultez la fiche « [Maladie des pieds chétifs](#) » du Guide de l'Observateur

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "